

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS DU CPAB

1. DESCRIPTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS

Le fonds de développement des patineurs (ci-après nommé FONDS) a été créé en 1997.

2. DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PATINEURS DU CPAB

2.1 Patineurs de compétition

Patineur en simple, en paire ou en danse, il doit être inscrit aux Championnats de Sections/Sous-sections dans les catégories Sans Limites, Pré-juvénile, Juvénile, Pré-novice, Novice, Junior et Senior.

2.2 Patineurs STAR

Patineur doit s'entraîner dans le cadre de l'un des programmes STAR de Patinage Canada et être éligible aux programmes de tests et aux compétitions invitations de la région.

2.3 Patineur en synchronisme

Patineur doit s'entraîner dans le cadre de l'un des programmes STAR de Patinage Canada et dans une équipe de synchronisme en vertu d'un programme de Patinage Canada.

3. DESCRIPTION DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- 3.1 Le patineur doit avoir payé en entier son affiliation au CPAB pour la présente saison et avoir acquitté toutes les sommes dues au 21 décembre 2022 avant de devenir admissible pour recevoir une bourse.
- 3.2 Le patineur doit avoir participé aux compétitions et/ou réussi son/ses test(s) au cours de la saison en cours, soit du 1^{er} juin 2022 au 30 avril 2023.
- 3.3 Le patineur, à l'exception des bourses de tests à l'article 5.10 et des bourses de lauréats à l'article 5.12, doit participer au gala de fin de saison du CPAB.
- 3.4 Sur présentation d'un billet médical pour une blessure sérieuse, la bourse peut être remise au patineur même s'il ne fait pas le gala.
- 3.5 Si le patineur est à l'extérieur du pays pour une compétition internationale, la bourse peut lui être remise même s'il ne fait pas le gala.
Note : Tous les patineurs de niveau Junior et Senior seront invités à participer au Gala à titre d'invités.

4. EVALUATION DES CANDIDATS

- 4.1 Les membres du Conseil d'administration du CPAB agiront à titre de comité de sélection afin de procéder à l'évaluation des candidatures pour les bourses remises dans le cadre du FONDS.
- 4.2 Les membres Conseil d'administration du CPAB doivent s'assurer du respect des critères d'admissibilité ci-dessus et de l'éligibilité du candidat à la bourse envisagée.
- 4.3 Les candidats devront avoir démontré un comportement exemplaire vis-à-vis les membres et les bénévoles et être membre en règle de Patinage Canada.

5. ATTRIBUTION DES BOURSES

Le montant maximal qu'un patineur peut recevoir est limité à 25X.

5.1 Finale régionale STAR

Le patineur STAR, Sans Limites et Pré-Juvenile qui patinera à la finale régionale STAR recevra une bourse de 0,5X.

5.2 Finale provinciale STAR

- 5.2.1 Le patineur STAR qui sera sélectionné pour participer à la Finale Provinciale STAR (lors de la Finale régionale), recevra une bourse de 1X. S'il y a une semi finale à la Finale Provinciale et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé au niveau provincial, il recevra une bourse additionnelle de 2X.
- 5.2.2 Le patineur de compétition de niveau Sans Limites qui patinera à la Finale provinciale STAR recevra une bourse de 1X. S'il y a une semi finale à la Finale Provinciale et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

- 5.2.3 Le patineur de compétition de niveau Pré-Juvenile qui patinera à la Finale provinciale STAR recevra une bourse de 1X. S'il y a une semi finale à la Finale Provinciale et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.3 Championnats québécois d'été

Le patineur de compétition de niveau Pré-Novice à Senior qui patinera aux Championnats québécois d'été recevra une bourse de 1X.
S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.4 Finale provinciale des Jeux du Québec/Jeux de la Participation

Le patineur de compétition qui sera sélectionné pour participer à la Finale des Jeux du Québec (lors de la Finale régionale), recevra une bourse de 1X.

S'il y a une semi finale aux Jeux du Québec/Jeux de la Participation et que le patineur se classe pour la finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X. S'il est médaillé au niveau provincial, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.5 Championnats de Sous-Sections Québec ou Georges-Ethier

5.5.1 Le patineur Sans Limites et le patineur de compétition de niveau Pré-Juvenile à Novice qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de Sous-Sections Québec recevra une bourse de 1X.
S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.5.2 Le patineur de compétition de niveau Pré-Juvenile à Senior qui patinera à Souvenir Georges-Éthier recevra une bourse de 1X.
S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui a été sélectionné grâce à son pointage à la Série estivale nationale de Patinage Canada, pour le programme NextGen de Patinage Canada ou pour l'équipe Nationale a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 3X, peu importe son classement.

5.6 Championnats de Section Québec

5.6.1 Le patineur de compétition de niveau Sans Limites qui patinera aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.
Si le patineur fait la sélection et patine en finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X.
S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 1X.

5.6.2 Le patineur de compétition de niveau Juvenile ou Pré-Juvenile qui patinera aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.
Si le patineur fait la sélection et patine en finale, il recevra une bourse additionnelle de 1X.
S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.6.3 La patineuse de compétition de niveau Pré-novice ou Novice (Dames) qui fait son programme court aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.
Si elle se classe de par son pointage technique et fait son programme long, elle recevra une bourse additionnelle de 1X.
Si la patineuse est médaillée au terme de la finale au combiné, elle recevra une bourse additionnelle de 2X.

La patineuse qui a été sélectionnée grâce à son pointage à la Série estivale nationale de Patinage Canada ou pour le programme NextGen de Patinage Canada a droit à la bourse de 4X si elle ne participe pas à la compétition. Si elle y participe, elle aura droit à la bourse de 4X, peu importe son classement.

5.6.4 Le patineur de compétition de niveau Pré-Novice ou Novice (Messieurs, Couple ou Danse) qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 1X.
Si le patineur est médaillé au terme de la finale au combiné, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui a été sélectionné grâce à son pointage à la Série estivale nationale de Patinage Canada ou pour le programme NextGen de Patinage Canada a droit à la bourse de 3X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 3X, peu importe son classement.

5.6.5 Le patineur ou la patineuse de compétition de niveau Junior ou Senior qui patinera ses 2 programmes aux Championnats de Section Québec recevra une bourse de 2X.
Si le patineur est médaillé au terme de la finale, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui a été sélectionné grâce à son pointage à la Série estivale nationale de Patinage Canada, pour le programme NextGen de Patinage Canada ou pour l'équipe Nationale a droit à la bourse de 4X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 4X, peu importe son classement.

5.7 Championnats de division (Défi) – Challenge Canadien

Le patineur de compétition qui participera aux Championnats de division (Défi) recevra une bourse de 2X.
Si le patineur est médaillé au terme de la finale, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

Le patineur qui a été sélectionné pour l'équipe Nationale ou pour le Grand Prix Junior a droit à la bourse de 6X s'il ne participe pas à la compétition. S'il y participe, il aura droit à la bourse de 4X, peu importe son classement.

5.8 Championnats Nationaux (Championnats Canadiens)

Le patineur de compétition qui participera aux Championnats Canadiens recevra une bourse de 2X.
S'il est médaillé au terme du combiné, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.9 Jeux du Canada

Le patineur de compétition qui participera aux Jeux du Canada recevra une bourse de 2X.
S'il est médaillé au terme du combiné, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.10 Assignation internationale

Le patineur de compétition qui représente le CPAB en simple, en danses ou en paire, dans le cadre d'une compétition internationale sur invitation de Patinage Canada, recevra une bourse de 2X et ce, pour chacune de ses assignations. S'il est médaillé, il recevra une bourse additionnelle de 2X.

5.11 Patineur de tests

Le patineur STAR ou de compétition ayant obtenu le plus de réussite au niveau de ses tests de style libre, habiletés, danses et interprétations recevra une bourse de 1X.

5.12 Tests Or ou Diamants

Le patineur qui complète un niveau OR ou DIAMANT en style libre, habiletés, danses et interprétation recevra une bourse de 100\$ pour chaque niveau atteint.
Ces bourses de tests sont en surplus du montant alloué pour les bourses de compétition.

5.13 Lauréat du CPAB

Le patineur qui recevra un lauréat lors de la soirée des Lauréats de la région Rive-Sud recevra une bourse de 100\$. Les adultes n'ont pas droit à la bourse.
Ces bourses sont en surplus du montant alloué pour les bourses de compétition.

5.14 Patinage en synchronisme

Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Juvénile, Pré-novice, Novice, Junior ou Senior aux Championnats provinciaux obtiendra une bourse de 0,5X si son équipe est médaillée.

Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Juvénile, Pré-novice, Novice, Junior ou Senior aux Championnats canadiens obtiendra une bourse de 1X si son équipe est médaillée.

Le patineur de synchronisme qui patinera au niveau Juvénile, Pré-novice, Novice, Junior ou Senior à une compétition internationale sur invitation de Patinage Canada obtiendra une bourse de 1X si son équipe est médaillée.

6. GÉNÉRALITÉS

6.1 **Bourse du Président** : Le comité de sélection se réserve le droit de proposer un maximum de 5 bourses additionnelles par année, d'un montant de 1X chacune, à des patineurs ayant contribué au rayonnement du CPAB grâce à leur performance lors de compétitions ou à leur implication au sein du CPAB. Ces bourses devront être approuvées par le Conseil d'administration.

- 6.2 Le montant total des bourses est déterminé annuellement en fonction de la situation financière du Club et est voté par le Conseil d'administration à chaque année. De plus, le montant alloué aux patineurs de synchronisme ne peut dépasser 10% du montant total des bourses.
- 6.3 Afin d'alléger le texte du présent document, le genre masculin a été utilisé lorsque le document s'adresse à un genre en particulier.

TABLEAU SYNTHÈSE

	Sénior	Junior	Novice	Pré- Novice	Juvenile	Pré- Juvenile	Sans Limites	Star
Assignment internationale Si médaillé :	2X 2X	2X 2X						
Championnats nationaux / Défi/ Jeux du Canada Si médaillé :	2X 2X	2X 2X	2X 2X	2X 2X				
Championnats de Section Si sélection pour finale : Si médaillé :	2X 2X	2X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X	
Championnats de Sous-Sections Québec ou Georges-Ethier Si médaillé :	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X	
Jeux du Québec/Jeux de participation Si sélection pour finale : Si médaillé :			1X 1X 2X	1X 1X 2X	1X 1X 2X			
Championnats québécois d'été Si médaillé :	1X 2X	1X 2X	1X 2X	1X 2X				
Finale Provinciale STAR Si sélection pour finale : Si médaillé :						1X 1X 2X	1X 1X 1X	1X 1X 2X
Finale régionale STAR						0.5X	0.5X	0.5X
Championnats provinciaux de synchronisme Si médaillé :	0.5X	0.5X	0.5X	0.5X	0.5X			
Championnats canadiens de synchronisme Si médaillé :	1X	1X	1X	1X	1X			
Assignment internationale Si médaillé :	1X	1X	1X	1X	1X			

Tests Or et Diamants : 100\$ par niveau atteint

Lauréats : 100\$

Plus haut niveau de tests : 1X

Bourse du Président : 5 bourses de 1x